

Compte-rendu : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 24 juin 2022

Date de convocation : 18 juin 2022

Etaient présents : MM. et Mme B. Cavet, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

Etait excusé : Mme A. Debeugny

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 47 sous la présidence de M. François Debeugny.

M. P. Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- Monsieur Bertrand Deleau interpelle les membres du conseil au sujet de l'article *Effaroucheurs et voisinage* page 24 du Cachy Infos 124 de mai 2022. Il approuve les termes de la quasi-totalité de l'article mais il en conteste le dernier paragraphe. Monsieur le Maire a répondu que ces quelques lignes revêtaient un caractère exclusivement informatif à destination des habitants de la commune comme tous les articles Infos locales de notre bimestriel.
- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 9 septembre 2022 à 20h45 à la mairie.
- La mairie sera fermée du 1^{er} au 15 août 2022.
- A la suite de l'annulation du scrutin, les nouvelles élections départementales auront lieu les 18 et 25 septembre 2022.
- Le niveau renforcé du Plan Vigipirate est maintenu sur l'ensemble du territoire.
- M. le Maire assistera à la réunion sur site le 29 juin 2022, en présence de la CODICA, Commission pour le diagnostic et Compréhension des Accidents du Conseil départemental.
- L'association AIME (Association Intercommunale des Maires et Elus) remercie l'ensemble des communes de la CCVS (Communauté de Communes du Val de Somme) pour l'aide apportée à l'Ukraine. Les 9 palettes constituées sont arrivées à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Le conseil d'école aura lieu le lundi 27 juin 2022 à 18h.
- Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) viendra le mardi 28 juin 2022 à l'école de Cachy, pour remettre des livres « les Fables de la Fontaine » aux élèves.
- Mme Dumortier se charge d'acheter les livres pour le prix « Paddy » décerné aux enfants de l'école de Cachy.
- La Maisonnée des Cantons remercie la commune pour le versement d'une subvention.
- M. le Maire explique au CM, que les travaux d'effacement des réseaux et la modernisation de l'éclairage approuvé le 4 février 2022 pour un montant de 182 648 € HT nécessite l'octroyer d'un prêt. Il convient de choisir un organisme bancaire et les modalités. Après en avoir le CM décide à l'unanimité de prendre la proposition du Crédit Agricole à savoir : Montant 100 000 €, durée 15 ans taux fixe de 1.72 %.
- M. le Maire explique à compter du 1^{er} juillet la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales de moins de 3500 habitants. A titre dérogatoire les communes ont la possibilité de délibérer pour choisir le mode de publicité qui leur sera applicable à partir du 1^{er} juillet 2022. Après en avoir délibéré le CM à l'unanimité décide de

choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires en format numérique et en format papier.

Commission Communale d'Action Sociale

- L'assemblée générale du SISA aura lieu le 29 juin 2022.
- L'opération brioches aura lieu du 3 octobre au 9 octobre 2022. Le CM accepte de réitérer cette opération.
- L'assemblée générale du Souvenir Français aura lieu le 25 juin.

Communication, Relation, Loisirs

- Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.
- Un point est fait sur la fête locale, sur l'animation musicale, l'apéritif concert et les attractions foraine.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 8 juillet. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. M. Hein se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 5 juillet pour la relecture.
- M. Hein travaille sur le site internet de la commune.
- A l'occasion de la fête nationale, une célébration aura lieu à la mairie. Le rendez-vous est fixé à 10h30. Une déviation sera mise en place le jeudi 14 juillet de 5h à 19h, afin de sécuriser les lieux.
- La commune a prêté un barnum à la ville de Corbie.

Environnement, Cadre de vie

- L'entreprise NVRD interviendra trois fois dans l'année pour le balayage des fils d'eau et de la chaussée de la commune, pour un montant de 64 € HT le Km de voirie balayé sachant que la commune doit entretenir 2 Km 838 de voirie.
- La commission environnement se réunira le 28 juin.

Urbanisme

- M. le Maire indique que l'entreprise Signaux Girod est intervenu le 24 mai pour l'implantation du panneau de pré-signalisation routier.
- M. le Maire explique avoir rencontré la société CALTAO, pour la fourniture de gaz de pétrole liquéfiés. Actuellement la commune à un contrat de gaz citerne chez Primagaz. La société CALTAO propose de transférer le contrat à Antargaz énergies pour 9 ans. Contrat décomposé de la façon suivante : les deux premières années le prix du gaz sera facturé à 990 € HT la tonne, puis un prix barème de 1500 € HT avec une remise de 200 € HT soit 1300 € HT. Après en avoir délibéré le CM décide de changer de fournisseur de gaz et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette proposition.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire indique que les travaux de réfection de la rue du Lieutenant Thompson sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Patrick LE GUELLEC